

PAR COURRIEL

Montréal, le 19 mai 2016

Objet : Votre demande d'accès du 29 avril 2016 (copie de tout document incluant statistiques/données que détient votre organisme et me permettant de voir par année le nombre d'employés et ainsi que les cadres (tous les employés) qui ont participé à des cours/formations pour apprendre l'anglais et/ou le français et ce pour chacune des années suivantes 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015 et 2016 à ce jour (29 avril 2016); les coûts totaux dépensés par année par votre organisme pour que les employés et les cadres participent à des formations/cours en anglais et/ou en français)

Nous faisons suite à votre demande d'accès formulée en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1) (ci-après, la «Loi sur l'accès») datée du 29 avril 2016, reçue, par courriel, à nos bureaux le même jour, dont copie est jointe en annexe.

En réponse à votre demande, nous joignons le document ci-joint.

En terminant, à titre d'information, nous vous référons à l'article 135 de la Loi :

«135. Une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission de réviser cette décision.

Une personne qui a fait une demande en vertu de la présente loi peut demander à la Commission de réviser toute décision du responsable sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur l'application de l'article 9 ou sur les frais exigibles.

Ces demandes doivent être faites dans les trente jours qui suivent la

.../2

date de la décision ou de l'expiration du délai accordé par la présente loi au responsable pour répondre à une demande. La Commission peut toutefois, pour un motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter ce délai.»

Nous vous prions d'agréer, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le responsable de l'accès aux documents,

ORIGINAL SIGNÉ

Marc Paquet, avocat
Vice-président, Affaires juridiques et secrétaire de la Société

p.j. Votre demande d'accès; et document qui contient l'information demandée.

Estelle Hamel

De:
Envoyé: 29 avril 2016 11:38
À: Marc Paquet
Objet: Demande d'accès à l'information visant votre organisme Investissement Québec

Ottawa, le 29 avril 2016

INVESTISSEMENT QUÉBEC

Me Marc Paquet
Vice-président des affaires juridiques et secrétaire de la société
600, rue de La Gauchetière O. #1500
Montréal (QC) H3B 4L8
Tél. : 514 876-9339
Sans frais : 866 870-0437
Télec. : 514 876-9306

marc.paquet@invest-quebec.com

Obtenir copie de tout document incluant statistique/donnée que détient votre organisme et ou/ministère et me permettant de voir par année le nombre d'employés et ainsi que les cadres (tous les employés) qui ont participé des cours/formations pour apprendre l'anglais et ce pour chacune des années suivantes 2006,2007,2008,2009,2010,2011,2012,2013,2014,2015,2016 à ce jour, le 29 avril.

(Je veux aussi savoir les coûts totaux dépensés \$ par année par votre organisme et ou/ministère pour que leurs employés et cadres participent à des formations/cours en anglais.

Obtenir copie de tout document incluant statistique/donnée que détient votre organisme et ou/ministère et me permettant de voir par année le nombre d'employés et ainsi que les cadres (tous les employés) qui ont participé des cours/formations pour apprendre le français et ce pour chacune des années suivantes 2006,2007,2008,2009,2010,2011,2012,2013,2014,2015,2016 à ce jour, le 29 avril.

(Je veux aussi savoir les coûts totaux dépensés \$ par année par votre organisme et ou/ministère pour que leurs employés et cadres participent à des formations/cours/en français.

ATTENTION ENVOYER TOUTES MES RÉPONSES PAR COURRIEL. MERCI

En espérant des réponses dans un délai approprié, veuillez agréer mes salutations distinguées.

Envoyé de mon iPad

Demande d'accès à l'information

Nombre d'employés et de cadres formés par année et coûts associés

Formation - Langue anglaise

Année	Employés	Montant	Cadres	Montant	Total Employés et cadres
2006	49	14 405,80 \$	1	615,00 \$	15 020,80 \$
2007	4	2 135,25 \$	8	7 927,88 \$	10 063,13 \$
2008	5	2 853,82 \$	3	3 260,50 \$	6 114,32 \$
2009	10	3 732,50 \$	4	2 562,00 \$	6 294,50 \$
2010	8	3 435,00 \$	6	8 150,00 \$	11 585,00 \$
2011	6	2 558,87 \$	2	1 189,00 \$	3 747,87 \$
2012	17	8 741,43 \$	1	889,75 \$	9 631,18 \$
2013	13	12 187,28 \$	1	1 620,00 \$	13 807,28 \$
2014	51	29 504,82 \$	5	2 884,60 \$	32 389,42 \$
2015	43	50 000,00 \$		- \$	50 000,00 \$
2016	0	- \$		- \$	- \$
					158 653,50 \$

Formation - Langue française

Année	Employés	Montant	Cadres	Montant	Total Employés et cadres
2006	8	1 490,00 \$	-	- \$	1 490,00 \$
2007	7	2 130,00 \$	-	- \$	2 130,00 \$
2008	3	844,00 \$	-	- \$	844,00 \$
2009	17	2 298,63 \$	-	- \$	2 298,63 \$
2010	24	4 660,03 \$	-	- \$	4 660,03 \$
2011	28	4 070,00 \$	1	155,00 \$	4 225,00 \$
2012	1	40,00 \$	-	- \$	40,00 \$
2013	3	16 521,60 \$	-	- \$	16 521,60 \$
2014	1	11 835,00 \$	-	- \$	11 835,00 \$
2015	-	- \$	-	- \$	- \$
2016	-	- \$	-	- \$	- \$
					44 044,26 \$